

# BaPaV - CR réunion adhérents 08/11/2018

## Présents :

Roger  
Alain  
Guilhem  
Maël  
Maxime

## ODJ :

Travail sur le règlement intérieur  
Organisation des prochaines activités

## Travail sur le règlement intérieur

Nous sommes revenus uniquement sur le tirage au sort des candidatures au CA.  
Cependant en relisant la phrase, je me suis rendu compte qu'on l'avait mal comprise et toute notre réflexion est remise en question :

Nous avons compris que les personnes tirées au sort étaient élues d'office au CA or si je comprends bien la phrase elle sont désignées pour être candidates, un vote pour les élire doit encore avoir lieu. Ce qui change beaucoup de choses sur notre réflexion. Je vous la donne quand même mais pour la comprendre il faut prendre comme postulat que les personnes sont élues d'office.

Nous sommes revenus sur la 1ère phrase, qui nous a semblé ambiguë. Nous avons eu l'impression que le CA se réservait le droit de ne pas faire ce tirage au sort. Comme nous n'avons pas vu de raison à cela, nous l'avons modifié ainsi :

Pendant chaque AG, des adhérents à jour de leur cotisation sont élus par tirage au sort au CA dans la limite du nombre maximum de membres du CA et dans la limite de 4 personnes.

Et nous avons fait une 3e proposition :

Ils sont tirés au sort sur la liste des adhérents majeurs et si besoin est, contacté ultérieurement.

Mais si on change le postulat pour dire qu'elles ne sont pas élues d'office mais bien désignées pour être candidates à l'élection, notre proposition n'est plus viable. Sauf 2 points sur la 1ère phrase qui deviendrait alors :

Avant chaque AG le CA désigne 4 candidats à l'élection au CA par tirage au sort des adhérents à jour de leur cotisation.

Cependant à titre de réflexion personnelle je n'aime pas trop l'idée d'un tirage au sort pour être candidat. C'est non seulement lourd mais également "rebutant" pour les personnes tirées au sort : "je suis tiré au sort pour que l'on vote pour moi ?"

Je trouve bien plus intéressant que les personnes tirées au sort soient immédiatement élues.

Sinon sur le règlement intérieur, nous n'avons fait qu'une autre (petite) modification sur la section "Commissions thématiques", 2e paragraphe : "une communication gouvernance" -> "une commission gouvernance". J'ai fait la modif dans le pad du règlement intérieur.

## Organisation des prochaines activités

- ***Café-débat "Mobilités actives, quelle place pour le vélo en ville ?" mardi 6 novembre, 20h à Quimper***

L'événement est déjà passé. Maxime demande un retour qui peut être enrichissant.

- ***Le "salon du cycle" au Relecq-Kerhuon mi-novembre***

Aucun adhérents présents ne pourra être présents

- ***"Rencontre de l'environnement" organisée par le CD du Finistère à Pont-de-Buis-les-Quimerch, lundi 26 novembre après-midi***

Aucun adhérents présents ne pourra être présents

- ***Forum Climat-Déclic aux Capucins, les 1 et 2 décembre***

Maël, Guilhem et Roger se proposent pour aider à l'organisation en amont. Alain peut-être

Maël, Roger et Maxime se proposent pour aider le jour J (Roger 1 seul jour, plutôt le samedi. Maxime 1 seul jour)

- ***Participation à "Vos quartiers ont du talent" à Bellevue le 6 décembre***

Manque d'information pour en discuter.

Fin de la réunion.